



**CONSEIL DE QUARTIER
DE LAIRET**

RAPPORT ANNUEL 2016

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



Table des matières

Mot de la présidente	1
1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
2 ORIENTATION 1	6
2.1 Rendre le quartier sécuritaire.....	6
2.1.1 Corridors scolaires : des accès sécurisés pour les écoles et les parcs de quartier	6
2.1.2 Parc-école St-Albert-le-Grand	6
2.1.3 Sécurité et marchabilité du secteur du Patro Roc-Amadour (1re Avenue et accès Soumande).....	7
2.1.4 Circulation automobile.....	8
3 ORIENTATION 2	8
3.1 Accroître la reconnaissance du conseil de quartier et augmenter la participation.....	8
3.1.1 Feuilleton du conseil de quartier de Lairet.....	8
3.1.2 Signet 2016-2017 du conseil de quartier de Lairet.....	8
3.1.3 Fichier pour les abonnés volontaires.....	8
3.1.4 Journaux locaux.....	9
3.1.5 Site Internet	9
3.1.6 La page Facebook.....	9
3.1.7 Monlimoilou.com	9
3.1.8 Politique éditoriale	10

3.1.9	Suivi au projet de recherche concernant les influences des inégalités sociales dans le quartier Lairet sur la participation citoyenne	10
3.1.10	Projet proximité Lairet.....	10
3.1.11	Rencontres du conseil de quartier.....	10
4	ORIENTATION 3	11
4.1	Favoriser le développement harmonieux d'une vie communautaire riche et active	11
4.1.1	Concours Lairet en fleurs	11
4.1.2	Activité de reconnaissance pour les citoyens.....	11
4.1.3	Fête de quartier.....	12
4.1.4	Diffusion des ressources d'aide pour les aînés	13
5	ORIENTATION 4	13
5.1	Représenter la voix des citoyens en matière d'aménagement du territoire.....	13
5.1.1	Comité de vigilance des activités portuaires	13
5.1.2	Comité de vigilance de l'incinérateur	14
5.1.3	Découvrir mon Limoilou.....	15
5.1.4	Embellissement de Place des Chênes.....	15
5.1.5	Création d'une association des commerçants (ADC).....	16
6	ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016	16
ANNEXE 1	17

Mot de la présidente

Chères citoyennes et chers citoyens,

Comme chaque année, vous trouverez dans ce rapport, les grandes orientations ainsi que plusieurs actions et moyens inscrits dans le Plan d'action triennal 2014-2017 que nous souhaitons partager avec vous. Cet outil de communication offert par la Ville de Québec est devenu indispensable au suivi des dossiers actualisés par votre conseil de quartier.

Dans le souci de toujours mieux vous informer, je vous encourage à participer aux séances mensuelles qui ont lieu au centre communautaire Marchand 2740, 2e Avenue, tous les deuxièmes mercredis du mois. Je vous invite à consulter le feuillet d'information pour connaître les orientations, les priorités ainsi que les dates des différents événements de l'année en cours.

La sécurité routière et cyclable, l'amélioration de la qualité de vie de la communauté, la participation citoyenne ainsi que le verdissement du quartier font partie de nos grandes préoccupations. Vous êtes donc invités à nous faire part de vos commentaires et de vos suggestions pour que nous puissions répondre, comme faire se peut, à vos attentes et à vos besoins à ces égards.

Je profite de cette occasion pour remercier l'engagement et la collaboration de tous les administrateurs qui s'impliquent à la réalisation des différents travaux issus du conseil de quartier. Un merci spécial à mesdames Suzanne Verreault et Geneviève Hamelin, conseillères municipales pour l'accompagnement et leur précieuse participation à nos rencontres ainsi qu'à madame Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques à la Ville de Québec qui assure un soutien et une grande vigilance au bon fonctionnement du conseil.

C'est avec empressement que je vous soumetts le rapport annuel de l'année 2016.

Bonne lecture !



Christiane Gamache
Présidente

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique (*référence : Politique de consultation publique 5.1.1 Conseils de quartier-Mission*)

Les orientations privilégiées pour l'année 2016 furent:

LA SÉCURITÉ

La vie citoyenne

Nous nous préoccupons de :

- **Rendre le quartier sécuritaire (rues, parcs, zones scolaires).**
 - ✚ Corridors scolaires
 - ✚ Parc-école St-Albert
 - ✚ Sécurité et marchabilité du secteur du Patro Roc-Amadour
 - ✚ Table de concertation vélo
 - ✚ Circulation automobile

LA RUE

La vie communautaire

Nous favorisons ...

- **Le développement harmonieux d'une vie communautaire riche et active pour tous les citoyen(ne)s du quartier.**
 - ✚ Concours « Lairet en fleurs »
 - ✚ Activité de reconnaissance aux citoyens
 - ✚ Fête de quartier de Lairet de juin 2016- 2^{ième} édition
 - ✚ Diffusion des ressources d'aide pour les aînés

LE QUARTIER

La vie active

Nous souhaitons :

- **Accroître la reconnaissance du conseil de quartier et augmenter la participation des citoyen(ne)s.**
 - ✚ Communications : feuillet, signet, fichier des abonnés, politique éditoriale, site Internet et page Facebook du conseil de quartier, site Monlimoilou.com
 - ✚ Assemblée générale annuelle
 - ✚ Rencontres du conseil de quartier
 - ✚ Suivi à l'Activité citoyenne, entre autres, le projet de recherche en sociologie portant sur l'influence des inégalités sociales en lien avec la participation citoyenne
 - ✚ Projet de proximité Lairet

Le potentiel économique

- **Favoriser le développement d'activités commerciales diversifiées ;**
 - ✚ Création d'une association des commerçants. (ADC)
 - ✚ Comité de la 1^{ère} Avenue (mobilier urbain et places publiques)
 - ✚ Embellissement de Place des Chênes et place publique)
- **Implication et réflexions en lien avec les dossiers suivants :**
 - ✚ Comité de vigilance des activités portuaires
 - ✚ Comité de vigilance de l'incinérateur
 - ✚ Projet « Découvrir mon Limoilou »

1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres avec droit de vote

M ^{me}	Christiane Gamache	Présidente
M.	Yan Turgeon	Vice-président
M.	Jacques Latulippe	Trésorier
M ^{me}	Lyne L'Africain	Secrétaire
M ^{me}	Stéphanie Gendron	Administratrice
M ^{me}	Marianne St-Pierre	Administratrice
M ^{me}	Claudette Arsenault	Administratrice
M ^{me}	Alice Lévesque	Administratrice
M.	Vincent Beaudette	Administrateur
M.	Jean-François Vallée	Administrateur

Au cours de l'année 2016, monsieur Alexandre Saint-Laurent a aussi siégé au sein du conseil d'administration du conseil de quartier.

Membres sans droit de vote

La réglementation constitutive des conseils de quartier prévoit que les conseillers municipaux des districts couverts par le territoire du quartier siègent au conseil d'administration du conseil à titre de membre sans droit de vote.

M ^{me} Geneviève Hamelin	Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet
M ^{me} Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou, Présidente du conseil de l'arrondissement La Cité-Limoilou

Les membres du conseil les remercient chaleureusement pour leur présence assidue aux rencontres du conseil de quartier.

Membres du conseil de quartier

Les membres du conseil d'administration remercient toutes les personnes qui, à titre de citoyens du quartier de Lairet, sont membres de facto du conseil de quartier et qui ont assisté à l'une ou l'autre de nos rencontres durant l'année. Par leur présence, leur participation, leur commentaire et l'intérêt manifesté, ils auront contribué à rehausser la qualité de notre travail et nous les en remercions.

2 ORIENTATION 1

2.1 **Rendre le quartier sécuritaire**

2.1.1 **Corridors scolaires : des accès sécurisés pour les écoles et les parcs de quartier**

Cette année, le Comité pour les déplacements actifs et sécuritaires de Lairet, CDAS, poursuivait ses activités. Il recevait notamment la première « Boîte à outils répertoriant les bonnes pratiques en matière de corridors scolaires », une étude réalisée par l'organisme MobiliT en collaboration avec Vivre en Ville.

Le comité s'appliquait aussi à sensibiliser les citoyens aux déplacements à pied et à vélo des écoliers du quartier. Il formulait un calendrier d'activités pour les écoles primaires de Ste-Odile, St-Albert-le-Grand et St-Paul-Apôtre. En collaboration avec les directions et les équipes-écoles, plusieurs activités voyaient le jour, dont : « La Grande marche costumée ». Le 31 octobre, jour d'Halloween, plus de 600 élèves, déguisés et âgés de 5 à 12 ans, défilaient dans les rues de Lairet. La balade culminait dans le parc-école de St-Albert-le-Grand, sous les regards attentifs de nombreux médias. La commission scolaire de la Capitale lançait alors la première « Charte en faveur des déplacements actifs et sécuritaires ».

Le 15 février dernier, après plusieurs années de revendications, la limite de vitesse passait à 30 km dans les zones scolaires délimitées par les artères encerclant les écoles primaires. L'école St-Albert-le-Grand soulignait cet événement par « la journée de la marche hivernale » en présence de Mme Martine Côté de Radio-Canada Première. L'école Ste-Odile emboîtait le pas en organisant un grand circuit pédestre lors de sa journée d'activités hivernales.

Au cours des prochains mois, le CDAS poursuivra ses activités et formulera d'autres initiatives originales afin de promouvoir les déplacements actifs et sécuritaires dans notre quartier!

2.1.2 **Parc-école St-Albert-le-Grand**

Le parc-école de l'école St-Albert-le-Grand est conjointement géré et entretenu avec la Ville de Québec. Sa fréquentation minimale est de 45 000 écoliers par année, excluant tous les citoyens, grands et petits, qui accèdent au parc-école lors des soirées, des weekends, des congés et des vacances scolaires. C'est un point de rencontre essentiel pour les citoyens de Lairet.

Le projet de réaménagement du parc-école, rendu nécessaire par la désuétude et les risques associés à certains éléments d'infrastructure et de jeux, fut priorisé au plan directeur et au plan d'action du quartier de Lairet.

Après 10 ans de démarches, l'implantation du projet de réaménagement de plus de 350 000 \$ s'est amorcée en août dernier.

Cette première phase consistait en l'installation de balançoires et de jeux individuels sécuritaires et conformes, l'ajout d'un bloc de jeux psychomoteurs pour les tout-petits (18 mois – 6 ans) et la construction de bassins de rétention dans le secteur sud-ouest pour solutionner des problèmes de drainage.

L'aménagement de la phase 2 (pavage et lignage de jeux de groupe) et de la phase 3 (clôture et verdissement) devrait voir le jour l'année prochaine, si l'école réussit à trouver le financement requis.

2.1.3 Sécurité et marchabilité du secteur du Patro Roc-Amadour (1re Avenue et accès Soumande)

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la direction du Patro Roc-Amadour en vue d'améliorer la sécurité et la marchabilité du secteur. Deux enjeux ont été discutés : la largeur de la 1re Avenue dans le secteur du Patro Roc-Amadour et le décroisement des secteurs de St-Paul-Apôtre et de Ste-Odile par la création d'un lien entre la 1re Avenue et l'Avenue du Colisée, à travers le stationnement du Patro Roc-Amadour. Ces deux dossiers ont progressé.

D'une part, la direction du Patro Roc-Amadour partage les préoccupations du conseil de quartier concernant la sécurité et la marchabilité de la 1re Avenue et aimerait qu'elle soit ramenée à des proportions plus raisonnables, comme le reste de son tracé, et qu'une traverse pour piétons sécuritaire soit aménagée à mi-chemin entre la 22e Rue et la 24e Rue. Idéalement, cette traverse sécuritaire se ferait par l'ajout d'un feu pour piétons ou, minimalement, par l'implantation d'un passage pour piétons et d'une balise centrale visant à le rendre aussi visible que possible.

D'autre part, il a été convenu d'entreprendre une démarche visant l'aménagement d'un espace mixte dans le stationnement du Patro Roc-Amadour, entre la 1re Avenue et la rue Soumande, afin de faciliter la circulation des piétons et des cyclistes entre St-Paul-Apôtre et Ste-Odile. Un comité marche/vélo, auquel participe le Patro Roc-Amadour, le conseil de quartier de Lairet, la Ville de Québec et d'autres acteurs du milieu, a été mis sur pied en vue de concrétiser ce projet.

2.1.4 Circulation automobile

La circulation automobile demeure une des principales préoccupations du conseil de quartier de Lairet. Parmi les réalisations de 2016, notons l'installation d'un feu de circulation à l'angle de la 41e Rue et de la 2e Avenue et la baisse de la limite de vitesse sur la 2e Avenue près de l'école St-Albert-le-Grand.

En 2016, un thème important pour le conseil de quartier fut le projet d'agrandissement de l'autoroute Laurentienne. En juin, la Ville de Québec annonçait qu'elle présenterait un projet à cet égard. Le conseil de quartier a exprimé son désaccord avec le fait qu'il n'ait pas été consulté avant cette annonce, tel que demandé précédemment à la Ville. Monsieur Marc des Rivières, directeur du Bureau du transport de la Ville de Québec, est venu présenter les grandes lignes de ce projet lors de la séance du conseil de décembre. Suite à cette présentation, le conseil a demandé des précisions aux conseillères municipales et souhaite également consulter prochainement les résidents de Ste-Odile sur ce projet.

3 ORIENTATION 2

3.1 Accroître la reconnaissance du conseil de quartier et augmenter la participation

3.1.1 Feuillet du conseil de quartier de Lairet

Le conseil de quartier de Lairet conçoit annuellement, un outil informatif communiquant sa mission, ses orientations, les dates importantes d'événements, le rappel de la date et du site de la Fête des voisins ainsi que les actions développées ou poursuivies durant l'année en cours. Grâce à la collaboration du Service des technologies de l'information : l'atelier d'impression de la Ville de Québec, le feuillet du conseil de quartier de Lairet est distribué aux citoyens à différentes occasions et ce, tout au long de l'année.

3.1.2 Signet 2016-2017 du conseil de quartier de Lairet

Un signet d'information concernant les communications, les priorités privilégiées et le calendrier des événements du conseil de quartier a été réalisé en collaboration avec la Ville. Il est distribué aux citoyens lors des séances régulières, de l'assemblée générale annuelle et de la fête de quartier.

3.1.3 Fichier pour les abonnés volontaires

Soucieux d'informer les citoyens, le conseil de quartier a développé un fichier pour les abonnés. Les noms et les coordonnées des citoyens volontaires sont recueillis lors d'activités ou d'événements organisés par les administrateurs.

Ce moyen devient un autre outil de communication qui permet de les informer des développements de l'année en cours.

3.1.4 Journaux locaux

Certains journalistes de petits journaux locaux s'intéressent aux activités et aux actions du conseil de quartier. Un lien de communication est donc établi sporadiquement afin d'annoncer ou de donner un avis concernant les dossiers travaillés par les administrateurs et les citoyens impliqués.

3.1.5 Site Internet

Le site Internet est une plate-forme privilégiée pour mettre à la disposition des citoyens les documents relatifs aux dossiers et aux opérations en cours. Une section est prévue pour les communications publiques faites par le conseil de quartier. Le site Internet est constamment en évolution et est mis à jour, comme faire se peut, de façon régulière.

3.1.6 La page Facebook

La page Facebook a connu un beau succès au courant de l'année 2016 et s'est révélée un outil de communication efficace. Plusieurs publications ont été faites portant entre autres sur les séances régulières mensuelles, les informations en lien avec le conseil, la fête de quartier, le concours *Lairet en fleurs* et les conférences présentées.

Plusieurs documents ont également été relayés tels que les ordres du jour et les articles traitant de sujets divers relatifs au quartier. De plus, des photos de la fête de quartier, de nos assemblées mensuelles et des activités du conseil y sont publiées.

3.1.7 Monlimoilou.com

En 2016, le conseil de quartier de Lairet a poursuivi son abonnement au site d'information hyperlocal Monlimoilou.com. Cela a permis d'y avoir une page dédiée, où se retrouvent les coordonnées du conseil de quartier, les dates, heures et ordres du jour des assemblées ainsi que les liens menant aux sites de la Ville de Québec et, nouveauté de 2015, également vers la page Facebook du conseil de quartier et vers le nouveau site Internet créé cette année. Les annonces des assemblées et événements du conseil de quartier, telles que la recherche de bénévoles et la tenue de la fête de quartier, ont également fait l'objet d'annonces dans la section « agenda » du site monlimoilou.com.

3.1.8 Politique éditoriale

Le conseil de quartier a débuté la rédaction d'une politique éditoriale qui permettra de définir l'orientation des contenus et des interventions du conseil sur le Web, afin d'assurer une cohérence dans toutes ses communications, autant sur son site Internet que sur sa page Facebook. La politique éditoriale devrait être adoptée dans les prochains mois.

3.1.9 Suivi au projet de recherche concernant les influences des inégalités sociales dans le quartier Lairet sur la participation citoyenne

Le conseil de quartier, en collaboration avec certains partenaires d'organismes communautaires et trois citoyens, a pris part à la réalisation d'un mandat soumis par Accès-Savoirs de l'Université Laval concernant un projet de recherche sur les influences sociales dans le quartier de Lairet sur la participation citoyenne.

Monsieur Vincent Lou, étudiant de deuxième année de maîtrise en sociologie à l'Université Laval a choisi cette étude et viendra présenter en compagnie de monsieur Marc Dekoninck du CIUSSS, le résultat de cette analyse lors d'une séance régulière du conseil, en septembre prochain.

3.1.10 Projet proximité Lairet

En octobre dernier, lors d'une première rencontre d'information organisée par nos partenaires de l'organisme mandataire de la fondation Jean-Guy Drolet et en collaboration avec le CIUSSS-CN (organisation communautaire) certains constats furent énoncés en suivi à une étude effectuée. Une réflexion s'est amorcée afin d'échanger sur d'éventuelles actions collectives ou des solutions concrètes concernant les besoins et les ressources manquantes du milieu.

La mobilisation des citoyens du secteur Lairet fait partie des préoccupations des participants et une discussion à ce sujet sera accordée comme prochaine étape.

3.1.11 Rencontres du conseil de quartier

En 2016, le conseil d'administration (CA) du conseil de quartier de Lairet a tenu 10 rencontres, incluant l'assemblée générale annuelle du 13 avril. Les rencontres ont eu lieu au centre communautaire Marchand, 2740, 2e Avenue.

Le procès-verbal résumant le contenu de chacune des assemblées publiques, une fois adopté, est disponible sur le site Internet de la Ville de Québec (<http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier>).

4 ORIENTATION 3

4.1 Favoriser le développement harmonieux d'une vie communautaire riche et active

4.1.1 Concours Lairet en fleurs

La première édition du concours « Lairet en fleurs » était lancée par le conseil de quartier de Lairet. L'initiative avait pour objectif de récompenser les efforts consentis par les résidants à végétaliser leur propriété et ainsi contribuer à l'embellissement de notre milieu de vie.

Le concours s'adressait à tous les résidants du quartier. Propriétaires, locataires ou commerçants pouvaient s'inscrire dans l'une des trois catégories suggérées : maison, balcon/suspension/boîtes à fleurs et commerce, industrie /institutionnel. Des certificats de la Ville de Québec et des prix étaient décernés à six citoyens lors d'une séance du conseil de quartier en octobre dernier.

Couronné de succès, le concours « Lairet en fleurs » sera réédité à l'été 2017!

4.1.2 Activité de reconnaissance pour les citoyens

En remerciement pour leur disponibilité et leur engagement à développer une vie communautaire riche et active, le conseil de quartier de Lairet a convenu de remettre un certificat de reconnaissance aux administrateurs qui se sont retirés du conseil ainsi qu'aux citoyennes et citoyens qui s'impliquent bénévolement dans différents comités tout au long de l'année.

4.1.3 Fête de quartier

Fête de quartier de Lairet juin 2016



Le comité organisateur issu du conseil de quartier de Lairet a convié les citoyens, petits et grands, à la Fête de quartier qui a eu lieu au parc Gérard-Marchand, 2740, 2e Avenue, le samedi 18 juin 2016 de 13 h 00 à 19 h 00. Il y avait de prévu des activités pour toutes les tranches d'âge : jeux psychomoteurs, jeux d'eau, tour d'escalade DLirium, bricolage, maquillage, minibus pour les tout-petits, coin café-jasette poupons/mamans/papas, kiosques d'information et de ressources ciblant les différences dans la communauté, kiosques de marchands locaux, « Champion » la mascotte des Remparts , P'tit marché mobile solidaire, Vélo-Centrix, ateliers participatifs pour jeunes et adultes, animation littéraire, clown, spectacles, tirages et souper hot-dog.

Nous avons profité de cette activité, pour faire le lancement de deux bibliothèques « Libérez les livres » dont l'objectif est de faire circuler les livres dans le quartier.

Une journée pour se divertir, s'informer, partager et se régaler...

4.1.4 Diffusion des ressources d'aide pour les aînés

Le conseil de quartier a reçu la visite de madame Marie-Noëlle Gobeil de l'organisme communautaire, « Aînés-nous à vous aider ». Cet organisme vise à promouvoir les services de la communauté, le soutien, l'accompagnement et la référence des aînés vulnérables. Comme la préoccupation de contrer l'isolement et la solitude des aînés du quartier fait partie d'une de nos actions, les ressources d'aide transmises par l'organisme ainsi que les coordonnées pour les rejoindre sont diffusées sur notre site Internet et notre page Facebook.

5 ORIENTATION 4

5.1 Représenter la voix des citoyens en matière d'aménagement du territoire

5.1.1 Comité de vigilance des activités portuaires

Le conseil de quartier Lairet possède un siège de membre votant sur le Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP). Ce comité est un lieu d'échange entre la Ville, des représentants citoyens, des représentants d'organismes gouvernementaux ainsi que les représentants du Port de Québec concernant les activités exercées sur le site du port.

Comme par les années précédentes, la qualité de l'air dans les environs du port a retenu l'attention du comité. Selon les données recueillies par la station située dans le Vieux-Limoilou par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, le niveau de poussière de nickel dans l'air a dépassé la norme permise près de 9% du temps entre janvier et octobre 2016. Ce résultat est semblable aux résultats observés en 2015.

Pour sa part, le projet d'agrandissement du port de Québec (Beauport 2020) a occupé la majeure partie des discussions du CVAP en 2016. Le CVAP a d'ailleurs produit un mémoire déposé lors des audiences de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale sur le projet. Le comité y a dénoncé le fait que l'étude environnementale produite par le port considère uniquement la nouvelle partie développée par le port plutôt que le port dans son ensemble.

Le comité y a également exposé son désaccord avec le fait que plusieurs éléments ayant un impact négatif sur la vie des citoyens comme l'augmentation de la circulation lourde ou la hausse de la circulation ferroviaire ne soient pas considérés dans l'évaluation du projet faite par l'Agence.

Finalement, l'étude sur la qualité de l'air dans le quartier Limoilou annoncée par la Ville de Québec en novembre 2015 débutera finalement en 2017. La Direction de la santé publique qui est responsable de cette étude fera état de son avancement au CVAP.

5.1.2 Comité de vigilance de l'incinérateur

Le conseil de quartier Lairet siège à titre de membre votant sur le comité de vigilance de l'incinérateur (CVI). Les activités du CVI pour l'année 2016 comprennent des rencontres mensuelles. Lors de ces rencontres, un suivi des données sur les émissions de l'incinérateur et des dépassements connus est effectué.

En 2016, plusieurs dépassements ont eu lieu pendant les campagnes d'échantillonnage annuelles. Lors de la campagne de juin 2016, deux échantillons pour les dioxines et furanes ont été non-conformes, deux pour le mercure, deux pour le CO. Le CVI a recommandé à la Ville de Québec de rendre l'information publique et d'informer la population des mesures correctives pour rendre les émissions conformes. Dans sa recommandation, le CVI aimerait connaître les dangers potentiels associés à ces émissions. Une analyse de dispersion a été demandée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ce dossier sera suivi en 2017.

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a dévoilé son projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR). Une présentation a été donnée au CVI qui a mis sur pied un sous-comité afin de transmettre ses recommandations à la CMQ. Le CVI a effectué la rédaction d'un mémoire avec ses recommandations et l'a déposé dans le cadre des consultations publiques demandées par la CMQ-Rive-Nord le 9 février 2016 (M-27).

Le CVI considère que le PMGMR est sommaire et peu explicite sur les critères et objectifs à atteindre, de même que sur les échéanciers. Le mémoire fait état des préoccupations du CVI, principalement dans la mise en œuvre des plans d'action. Il est recommandé d'outiller de façon adéquate les composantes de la CMQ pour la mise en œuvre de leur plan d'action.

Le PMGMR propose 36 mesures pour atteindre les objectifs de récupération et de valorisation et, plus globalement, de sa saine gestion de matières résiduelles. Le mémoire du CVI propose, au minimum, une piste d'action pour chacune des mesures du PMGMR.

Il recommande d'ajouter quelques mesures proposées comme :

- Présenter un bilan sur les activités du centre de tri;
- Revoir le code du bâtiment pour obliger la certification de tout nouveau bâtiment;
- Diminuer le tonnage des matières résiduelles acheminées à l'élimination (incinérateur).

Le rapport des consultations publiques recommande en bonne partie les pistes d'actions du mémoire du CVI. Ce rapport est disponible sur le site de la CMQ. Pour toute information supplémentaire, il est possible de visiter le nouveau site web de l'organisme pour en connaître davantage : www.incinerateur.qc.ca

Vous pouvez y retrouver, sous la rubrique Documents d'intérêts, le mémoire déposé par le CVI et le bilan complet de ses activités pour l'année 2016.

5.1.3 Découvrir mon Limoilou

Le projet Découvrir mon Limoilou a été mis en place en 2015 afin d'offrir des visites guidées aux nouveaux arrivants dans les quartiers de Limoilou (Lairet, Vieux-Limoilou et Maizerets). Des visites en autobus permettent de découvrir les ressources disponibles sur le territoire : commerces, organismes, services, etc. Lors des visites, des dépliants répertoriant les lieux d'intérêt sont remis aux participants. De plus, le partenariat, établi avec certains organismes, permet aux participants de s'arrêter, de visiter et de recevoir des explications sur les ressources.

Le projet pilote s'est terminé en février 2016 mais un financement du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales permettra d'en assurer la pérennité jusqu'à l'automne 2016. Le bilan effectué par le comité de suivi a permis de constater les effets positifs de ce projet novateur et d'apporter des améliorations en fonction de l'expérience acquise et des commentaires reçus. Les tours guidés se poursuivent donc, afin de faciliter l'intégration des nouveaux venus dans le quartier.

Pour information sur le projet : decouvrirmonlimoilou@hotmail.com

5.1.4 Embellissement de Place des Chênes

Une première rencontre du comité a eu lieu en mars 2016 où certains participants ont émis la possibilité de rencontrer le propriétaire pour connaître son intérêt et sa motivation à participer à l'amélioration de certains éléments visuels et définir un emplacement extérieur pour rassembler les citoyens afin de leur permettre de faire une pause et de se détendre.

Une rencontre a eu lieu le 30 novembre. Madame Suzanne Verreault, conseillère municipale du district de Limoilou, accompagnée de la présidente du conseil de quartier ont échangé avec le propriétaire du centre commercial et certaines actions seront déployées dont l'aménagement d'une place publique et ce, avec la participation de la Ville.

5.1.5 Création d'une association des commerçants (ADC)

Le mardi 29 novembre 2016, au Patro Roc-Amadour, avait lieu la première rencontre d'information adressée à tous les commerçants du quartier de Lairet, sur la possibilité de créer une association des commerçants (ADC). Deux invités, Madame Suzanne Verreault, conseillère municipale du district de Limoilou et monsieur Virgile Lautier, conseiller en développement économique à la Ville de Québec ont renseigné et répondu aux interrogations des personnes présentes. De cette rencontre, un petit comité s'est mis en place et certaines actions seront présentées prochainement aux administrateurs.

6 ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

ANNEXE 1

A N N E X E 1

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

**CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
	\$	\$
<u>Actif</u>		
Actif à court terme		
Encaisse au 31 décembre	À venir	451
 <u>Passif et actif</u>		
Créditeurs	À venir	(99)
 <u>Actif net</u>		
Affecté	À venir	550
Non affecté (excédent fonctionnement)	À venir	451

Au nom du conseil de quartier de Lairet :

_____ date _____

Signature du trésorier

_____ date _____

Signature de la présidente

CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET
ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU
31 DÉCEMBRE 2016

CONSEIL DE QUARTIER LAIRET	
États des résultats	
Pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2016	
PRODUITS	
Subvention Arrondi. Ville de Québec (projet Fête de quartier)	1 800,00 \$
Caisse populaire Desjardins de Limoilou (Fête de quartier)	500,00 \$
Député fédéral M. Ahupa Clarke (Fête de quartier)	350,00 \$
Député provincial M. André Drolet (Fête de quartier)	500,00 \$
M. Julien Guillot, curé de la paroisse de Limoilou	150,00 \$
Subvention Arrondi. Ville de Québec (budget de fonctionnement)	1 461,00 \$
TOTAL PRODUITS	4 761,00 \$
CHARGES	
Fonctionnement - Frais bancaires	28,00 \$
Fonctionnement - Registraire	34,00 \$
Fonctionnement - concours maisons fleuries	160,00 \$
Fonctionnement - secrétariat	330,00 \$
Fonctionnement - abonnements	527,44 \$
Fonctionnement - Matériel	206,63 \$
Total - Fonctionnement	1 286,07 \$
Projets Fête de quartier	2 995,13 \$
TOTAL CHARGES	4 281,20 \$
Excédent des produits sur les charges	480,00 \$
Actif net non affecté en début d'exercice	550,00 \$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	931,00 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2016

Note 1. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 13 mai 1997, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de Conseil de quartier de Lairet.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec, adoptée par le conseil de ville.

Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.